

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AMIENS - 8002 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 13/04/2026 - B2026/002411 - 1984 B 00184 - 330 783 002 - Etablissements Paul
SERGEANT

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

BILAN - ACTIF

ACTIF

	Valeurs au 30/09/25		% de	Valeurs au 30/09/24		% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	l'actif		l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				3		3
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	130 455	122 493	7 963		23 896	
Fonds commercial (1)	433 717		433 717		433 717	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				8		7
Terrains						
Constructions	821 149	655 169	165 980		179 046	
Installations tech., matériel & outillages	1 969 669	1 583 075	386 593		310 223	
Autres immobilisations corporelles	2 805 241	2 324 421	480 820		494 966	
Immobilisations corporelles en cours	33 750		33 750		3 150	
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2		2
Participations	120 719		120 719		120 719	
Créances rattachées à des participations	82 740		82 740		117 159	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	35 442		35 442		34 840	
Prêts	980		980		2 514	
Autres immobilisations financières	57 938		57 938		55 289	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 491 801	4 685 158	1 806 643	13	1 775 519	13
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				21		22
Matières premières et autres appro	53 884		53 884		66 080	
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis	76 705	7 671	69 034		106 481	
Marchandises	2 948 269	77 513	2 870 756		2 874 613	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				41		38
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	4 870 867	158 729	4 712 137		4 503 019	
Autres créances (3)	1 048 580		1 048 580		652 155	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				5		6
Actions propres						
Autres titres	733 194		733 194		817 456	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	2 789 120		2 789 120	20	2 745 136	20
Charges constatées d'avance (3)	62 999		62 999		32 317	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 583 616	243 913	12 339 703	87	11 797 257	87
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	19 075 417	4 929 071	14 146 346	100	13 572 776	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 30/09/25	% du passif	Valeurs au 30/09/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	4	600 000	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		45		42
Réserve légale	60 000		60 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 286 653		5 665 268	
Report à nouveau	885 819	6	885 819	7
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	176 156	1	1 221 385	9
SITUATION NETTE	8 008 628	57	8 432 472	62
Subventions d'investissement	325		1 289	
Provisions réglementées	32 335		32 335	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 041 288	57	8 466 096	62
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques			10 000	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS			10 000	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	352 777	2	293 404	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)	501 113	4	284 933	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 470 148	32	3 833 509	28
Dettes fiscales et sociales	728 458	5	614 883	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	52 563		69 951	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 105 058	43	5 096 680	38
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	14 146 346	100	13 572 776	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

197 049

5 908 009

109 345

4 987 335

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/24 Au 30/09/25		Du 01/10/23 Au 30/09/24		Variation en valeur en %	
		% CA		% CA		
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	15 158 039	69	16 956 909	72	-1 798 870	-11
Production vendue (biens et services)	6 901 372	31	6 689 227	28	212 145	3
Montant net du chiffre d'affaires	22 059 411	100	23 646 136	100	-1 586 725	-7
Production stockée	-41 607		33 658		-75 265	-224
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 500		10 000		-3 500	-35
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	50 113		167 195	1	-117 082	-70
Autres produits	115		89		26	30
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	22 074 532	100	23 857 078	101	-1 782 546	-7
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	11 201 991	51	12 049 232	51	-847 242	-7
Variation de stocks	257		274 953	1	-274 696	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 046 871	18	3 850 292	16	196 579	5
Variation de stocks	12 196		-66 080		78 276	118
Autres achats et charges externes	4 014 654	18	4 003 341	17	11 313	
Impôts, taxes et versements assimilés	83 917		97 168		-13 251	-14
Salaires et traitements	1 523 101	7	1 527 874	6	-4 773	
Charges sociales	616 435	3	633 010	3	-16 575	-3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	267 188	1	356 456	2	-89 268	-25
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	68 833		26 633		42 200	158
Dotations aux provisions						
Autres charges	58 634		93 264		-34 631	-37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 894 076	99	22 846 144	97	-952 068	-4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	180 455	1	1 010 934	4	-830 479	-82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/24 Au 30/09/25	% CA	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	26 501		25 455		1 046	4
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	1 114		60 313		-59 199	-98
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 425		20 276		-851	-4
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	47 040		106 044		-59 004	-56
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 348		6 946		-1 598	-23
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 348		6 946		-1 598	-23
RÉSULTAT FINANCIER	41 692		99 098		-57 406	-58
RÉSULTAT COURANT avant impôts	222 147	1	1 110 032	5	-887 885	-80
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	20 123		33 534		-13 411	-40
Sur opérations en capital	3 521		522 354	2	-518 832	-99
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 644		555 888	2	-532 244	-96
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	12 420		1 352		11 068	819
Sur opérations en capital	8 744		46 761		-38 017	-81
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			11 597		-11 597	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 164		59 710		-38 546	-65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 481		496 178	2	-493 697	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	48 472		384 825	2	-336 353	-87
TOTAL DES PRODUITS	22 145 216	100	24 519 010	104	-2 373 794	-10
TOTAL DES CHARGES	21 969 060	100	23 297 624	99	-1 328 564	-6
Bénéfice ou Perte	176 156	1	1 221 385	5	-1 045 229	-86

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

11/31

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 14 146 345,79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 176 156,07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BMH, société mère des Ets Sergeant, a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts, en date du 1er Octobre 2014. La société s'est constitué seule redevable de l'impôt sur les sociétés par le groupe formé par elle-même et la société Ets Paul Sergeant. Ces sociétés sont donc intégrées fiscalement depuis cette date. A noter que l'impôt sur les sociétés des Ets Sergeant serait identique en cas d'absence d'intégration fiscale, et qu'aucun déficit reportable n'est en présence sur cette structure.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Installations techniques	5 à 12 ans
- Matériel de transport	4 à 8 ans
- Matériel de bureau et informa	3 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1. 2023

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	562 134		2 039
	Terrains				
CORP.		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui	821 149		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 803 273		166 883
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	543 551		22 276
	Autres immos	Matériel de transport	1 982 433		107 668
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	159 402		10 292
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours		3 150		30 600
	Avances et acomptes				
		TOTAL	5 312 958		337 718
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		237 878		26 501
	Autres titres immobilisés		34 840		602
	Prêts et autres immobilisations financières		57 803		2 648
		TOTAL	330 521		29 752
		TOTAL GENERAL	6 205 613		369 509
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		564 173	
	Terrains				
CORP.		Sur sol propre			
	Constructions	Sur sol d'autrui		821 149	
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		487	1 969 669	
		Inst. gal. agen. amé. divers		565 827	
	Autres immos	Matériel de transport	19 086	2 071 016	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier	1 295	168 399	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			33 750	
	Avances et acomptes				
		TOTAL	20 868	5 629 809	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		60 919	203 460	
	Autres titres immobilisés			35 442	
	Prêts & autres immob. financières		1 534	58 918	
		TOTAL	62 454	297 819	
		TOTAL GENERAL	83 321	6 491 801	

32 35, 1974

Conformément à l'article 322-3 du PCG, des composants de "première catégorie" ont été identifiées sur les matériels de transport en ce qui concerne les pneumatiques des matériels roulants qui doivent faire l'objet d'un remplacement à intervalles réguliers et suivent un plan d'amortissement de 2 ans linéaire.

15/31

$\frac{d\phi}{dt} = \frac{\partial \phi}{\partial t} + \vec{v} \cdot \nabla \phi$

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		104 520	17 972		122 493
TOTAL		104 520	17 972		122 493
Terrains					
Sur sol propre					
Constructions	Sur sol d'autrui	642 103	13 066		655 169
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 493 050	90 513	487	1 583 075
Autres immobs		353 912	33 464		387 376
corporelles	Matériel de transport	1 695 758	105 150	10 342	1 790 565
	Mat. bureau et informatiq., mob.	140 751	7 024	1 295	146 480
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		4 325 574	249 216	12 124	4 562 665
TOTAL GENERAL		4 430 094	267 188	12 124	4 685 158

	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Frais d'établissement						
	Fonds commercial						
	Autres immobs incorporelles						
	TOTAL						
	Terrains						
C onstr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techn. mat. et outillage						
A mmo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
	Frais d'acquisition de titres de participations						
	TOTAL GÉNÉRAL						
	Total général non ventilé						

16/31

$\frac{1}{x} = x^{-1}$

$\frac{d}{dx} x^{-1} = -1 \cdot x^{-2} = -\frac{1}{x^2}$

$= -\frac{1}{x^2}$

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

17/31

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

2015-06

2015-06

2015-06

2015-06

Règlement 2015-06 : dépréciation du fonds de commerce:

Selon le Le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, il a été mis en place des tests de valorisation du fonds de commerce.

Le rapprochement de la rentabilité de l'activité et de la valeur activée du fonds de commerce, ne met pas en évidence la nécessité de déprécier le fonds de commerce.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	32 335			32 335
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	32 335			32 335
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	10 000		10 000	
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	10 000		10 000	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	85 744		560	85 184
	Sur comptes clients	113 420	68 833	23 523	158 729
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	199 164	68 833	24 083	243 913
	TOTAL GÉNÉRAL	241 499	68 833	34 083	276 248
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		68 833	34 083	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
MOREUIL MATERIAUX - Route de Thennes 80110 MOREUIL -	50 000	1 069 268	100,00	-60 112
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 AMIENS - 34414993	6 098	159 846	50,00	48 733
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS ETS PAUL SERGEANT

01/10/2024 au 30/09/2025

Informations financières (5)

Informations financières (5)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS 123456789

du 01/01/2020 au 31/12/2020

Informations financières (5)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	valeurs comptables des titres detenues (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)								
				Brute	Nette												
				Filiales et participations (1)													
				B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS													
				1. Filiales non reprises au §A :													
				a. Filiales françaises													
				b. Filiales étrangères													
				2. Participations non reprises au §A :													
				a. Dans des sociétés françaises													
				b. Dans des sociétés étrangères													

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.
Document released pursuant to the Access to Information Act.

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 948 526		257	2 948 269
Matières premières	66 080		12 196	53 884
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	118 312		41 607	76 705
TOTAL	3 132 918		54 060	3 078 858

ACTIF CIRCULANT

2016
2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	82 740		82 740
	Prêts (1) (2)	980		980
	Autres immobilisations financières	57 938		57 938
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	261 870	261 870	
	Autres créances clients	4 608 997	4 608 997	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	178 958	178 958	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	5 341	5 341	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	343 745	343 745	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	520 536	520 536	
	Charges constatées d'avance	62 999	62 999	
TOTAUX		6 124 103	5 982 445	141 658
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Régularisation
du 01/10/2024 au 30/09/2025

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	980
Créances clients et comptes rattachés	68 391
Autres créances	517 624
Disponibilités	69 053
TOTAL	656 048

CAPITAUX PROPRES

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		885 819
Résultat de l'exercice précédent		1 221 385
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	2 107 204
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	621 385
Dividendes		600 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		885 819
	TOTAL DES AFFECTATIONS	2 107 204

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

30/09/2024 au 30/09/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	406 855	209 806	197 049	
	etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	-54 078	-54 078		
	Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	5 000	5 000		
	Fournisseurs & comptes rattachés	4 470 148	4 470 148		
	Personnel & comptes rattachés	339 966	339 966		
	Sécurité sociale & autr organismes sociaux	254 268	254 268		
	Etat & Impôts sur les bénéfices				
	autres Taxe sur la valeur ajoutée	103 217	103 217		
	collectiv. Obligations cautionnées				
	publiques Autres impôts, tax & assimilés	31 006	31 006		
	Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
	Groupe & associés (2)	496 113	496 113		
	Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	52 563	52 563		
	Dette représentative des titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAUX	6 105 058	5 908 009	197 049	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	190 529			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF



CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	146
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 605
Dettes fiscales et sociales	367 170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	50 006
TOTAL DES CHARGES À PAYER	845 928

ENGAGEMENTS

du 01/01/2024 au 30/09/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrières sont gérées par un organisme extérieur. Le solde du contrat chez Axa est de 49 148 euros à la clôture.

Le montant des IFC calculés est de 209 389 euros selon la méthode suivante:

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Droits accumulés avec la projection salariale (progression de 1.5 %)
- Rotation lente
- Taux d'actualisation retenu 3.75 %

L'indemnité de départ à la retraite non couverte par le contrat est donc de 160 241 € à la clôture.

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

47

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	17 638	16 978
TOTAL	17 638	16 978

LES EFFECTIFS

du 30/09/2024 au 30/09/2025

LES EFFECTIFS

	30/09/2025	30/09/2024
Personnel salarié :	41	38
Ingénieurs et cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers	23	20
Etam	15	15
Apprenti	2	2

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

ETABLISSEMENTS Paul SERGEANT

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 600 000 Euros
Siège social : 449, rue de Verdun - 80000 - AMIENS

R.C.S. AMIENS 330 783 002

RESOLUTION D'AFFECTATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2026

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025, s'élevant à CENT SOIXANTE SEIZE MILLE CENT CINQUANTE SIX Euros et SEPT Centimes (176 156,07 €) au poste « autres réserves ».

Conformément à la loi, il est rappelé que le montant du dividende mis en paiement au titre des trois exercices précédents, celui des revenus distribués éligibles à la réfaction de 40 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et celui des revenus non éligibles à cette réfaction ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS DISTRIBUES	ELIGIBLES A LA REFACTION MENTIONNEE A L'ART.158-3 DU CGI	NON ELIGIBLES A LA REFACTION MENTIONNEE A L'ART.158-3 DU CGI
2021/2022	2 200 000 €	110 000 €	2 090 000 €
2022/2023	600 000 €	30 000 €	570 000 €
2023/2024	600 000 €	30 000 €	570 000 €

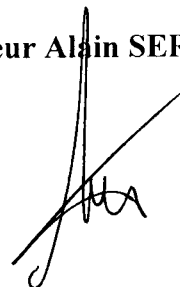
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CERTIFIE EXACT

La Présidente

La société BMH

Représentée par Monsieur Alain SERGEANT



MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etablissements Paul SERGEANT

449, rue de VERDUN
80000 AMIENS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 30 septembre 2025

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS
11, RUE DU DELTA 75009 PARIS – TELEPHONE 01 48 74 20 75 – FAX 01 48 74 20 75
EMAIL : gernezm@club-internet.fr
SIRET : 488 000 043 00023

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etablissements Paul SERGEANT S.AS

449, rue de Verdun

80000 AMIENS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR

LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société Etablissements Paul SERGEANT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

1/5

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de mon rapport.

III - LA JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, des informations fournies en annexe et le caractère raisonnable des estimations retenues.

La Société a inscrit à son bilan des Créances clients pour un montant net de 4 712 137 €. La note de l'annexe en page 14 sur les créances et dettes explicite les modalités dévaluation retenues par la Société.

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

J'ai procédé à l'appréciation de l'évaluation des créances clients sur la base des informations disponibles ce jour et j'ai mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'absence de risque significatif relatif au recouvrement desdites créances. Ces travaux m'ont permis de valider l'approche retenue par la Société.

IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIERE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSES AUX ASSOCIES

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement des factures émises et reçues prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

3/5

VI - RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

MARC GERNEZ

COMMISSAIRE AUX COMPTES

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mars 2026

Le commissaire aux comptes



Marc GERNEZ

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

5/5

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PASSIF				
	Valeurs au 30/09/25	% du passif	Valeurs au 30/09/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	4	600 000	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		45		42
Réserve légale	60 000		60 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	6 286 653		5 665 268	
Report à nouveau	885 819	6	885 819	7
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	176 156	1	1 221 385	9
SITUATION NETTE	8 008 628	57	8 432 472	62
Subventions d'investissement	325		1 289	
Provisions réglementées	32 335		32 335	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 041 288	57	8 466 096	62
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques			10 000	
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS			10 000	
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	352 777	2	293 404	2
Emprunts et dettes financières diverses (3)	501 113	4	284 933	2
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 470 148	32	3 833 509	28
Dettes fiscales et sociales	728 458	5	614 883	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	52 563		69 951	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 105 058	43	5 096 680	38
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	14 146 346	100	13 572 776	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

197 049
5 908 009

109 345
4 987 335

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/24 Au 30/09/25	% CA	Du 01/10/23 Au 30/09/24	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	15 158 039	69	16 956 909	72	-1 798 870	-11
Production vendue (biens et services)	6 901 372	31	6 689 227	28	212 145	3
Montant net du chiffre d'affaires	22 059 411	100	23 646 136	100	-1 586 725	-7
Production stockée	-41 607		33 658		-75 265	-224
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 500		10 000		-3 500	-35
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	50 113		167 195	1	-117 082	-70
Autres produits	115		89		26	30
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	22 074 532	100	23 857 078	101	-1 782 546	-7
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	11 201 991	51	12 049 232	51	-847 242	-7
Variation de stocks	257		274 953	1	-274 696	-100
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 046 871	18	3 850 292	16	196 579	5
Variation de stocks	12 196		-66 080		78 276	118
Autres achats et charges externes	4 014 654	18	4 003 341	17	11 313	
Impôts, taxes et versements assimilés	83 917		97 168		-13 251	-14
Salaires et traitements	1 523 101	7	1 527 874	6	-4 773	
Charges sociales	616 435	3	633 010	3	-16 575	-3
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	267 188	1	356 456	2	-89 268	-25
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.	68 833		26 633		42 200	158
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	58 634		93 264		-34 631	-37
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	21 894 076	99	22 846 144	97	-952 068	-4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	180 455	1	1 010 934	4	-830 479	-82
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/24 Au 30/09/25		Du 01/10/23 Au 30/09/24		Variation en valeur en %	
		% CA		% CA		
Produits financiers						
De participation (3)	26 501		25 455		1 046	4
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	1 114		60 313		-59 199	-98
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 425		20 276		-851	-4
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	47 040		106 044		-59 004	-56
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 348		6 946		-1 598	-23
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 348		6 946		-1 598	-23
RÉSULTAT FINANCIER	41 692		99 098		-57 406	-58
RÉSULTAT COURANT avant impôts	222 147	1	1 110 032	5	-887 885	-80
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	20 123		33 534		-13 411	-40
Sur opérations en capital	3 521		522 354	2	-518 832	-99
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 644		555 888	2	-532 244	-96
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	12 420		1 352		11 068	819
Sur opérations en capital	8 744		46 761		-38 017	-81
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			11 597		-11 597	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 164		59 710		-38 546	-65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 481		496 178	2	-493 697	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	48 472		384 825	2	-336 353	-87
TOTAL DES PRODUITS	22 145 216	100	24 519 010	104	-2 373 794	-10
TOTAL DES CHARGES	21 969 060	100	23 297 624	99	-1 328 564	-6
Bénéfice ou Perte	176 156	1	1 221 385	5	-1 045 229	-86

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0	
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0	
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS	0	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0	
LES ENGAGEMENTS	0	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0	
LES EFFECTIFS	0	
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025 dont le total est de 14 146 345,79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 176 156,07 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

BMH, société mère des Ets Sergeant, a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts, en date du 1er Octobre 2014. La société s'est constitué seule redevable de l'impôt sur les sociétés par le groupe formé par elle-même et la société Ets Paul Sergeant.

Ces sociétés sont donc intégrées fiscalement depuis cette date. A noter que l'impôt sur les sociétés des Ets Sergeant serait identique en cas d'absence d'intégration fiscale, et qu'aucun déficit reportable n'est en présence sur cette structure.

Les comptes annuels au 30/09/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

L'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 25 ans
- Installations techniques	5 à 12 ans
- Matériel de transport	4 à 8 ans
- Matériel de bureau et informa	3 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

$\frac{d}{dt} \left(\frac{\partial L}{\partial \dot{x}} \right) = \frac{\partial L}{\partial x}$

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
				par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				564 173	
CORPORELLES	Terrains						
		Sur sol propre					
	Constructions	Sur sol d'autrui				821 149	
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques,	matériel & outillage indust.		487		1 969 669	
		Inst. gal. agen. amé. divers				565 827	
	Autres immos	Matériel de transport		19 086		2 071 016	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		1 295		168 399	
		Emb. récupérables & divers					
		Immobilisations corporelles en cours				33 750	
	Avances et acomptes						
		TOTAL			20 868	5 629 809	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations				60 919	203 460	
	Autres titres immobilisés					35 442	
	Prêts & autres immob. financières				1 534	58 918	
		TOTAL			62 454	297 819	
		TOTAL GENERAL			83 321	6 491 801	

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

à valider

APPROCHE PAR COMPOSANTS

Conformément à l'article 322-3 du PCG, des composants de "première catégorie" ont été identifiées sur les matériels de transport en ce qui concerne les pneumatiques des matériels roulants qui doivent faire l'objet d'un remplacement à intervalles réguliers et suivent un plan d'amortissement de 2 ans linéaire.

Il n'a pas été identifiée de composants pour les autres immobilisations

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Page 1 sur 1

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	104 520	17 972		122 493
TOTAL	104 520	17 972		122 493
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions	642 103	13 066		655 169
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 493 050	90 513	487	1 583 075
Inst. générales agencem. amén.	353 912	33 464		387 376
Autres immos corporelles	1 695 758	105 150	10 342	1 790 565
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	140 751	7 024	1 295	146 480
Emballages récupérables divers				
TOTAL	4 325 574	249 216	12 124	4 562 665
TOTAL GENERAL	4 430 094	267 188	12 124	4 685 158

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Constr.							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS



Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks	85 744		560	85 184
Créances	113 420	68 833	23 523	158 729
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	199 164	68 833	24 083	243 913

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

البيان رقم ١٢ - ٢٠١٥/٢٠١٦

١٢/١

Règlement 2015-06 : dépréciation du fonds de commerce:

Selon le Le règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, il a été mis en place des tests de valorisation du fonds de commerce.

Le rapprochement de la rentabilité de l'activité et de la valeur activée du fonds de commerce, ne met pas en évidence la nécessité de déprécier le fonds de commerce.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Bilan consolidé au 31/12/2019
 (Montants en millions d'euros)

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	32 335			32 335
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	32 335			32 335
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients	10 000		10 000	
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	10 000		10 000	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	85 744		560	85 184
	Sur comptes clients	113 420	68 833	23 523	158 729
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	199 164	68 833	24 083	243 913
	TOTAL GÉNÉRAL	241 499	68 833	34 083	276 248
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		68 833	34 083	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

AS, SA, SE, A
ou

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
MOREUIL MATERIAUX - Route de Thennes 80110 MOREUIL -	50 000	1 069 268	100,00	-60 112
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 AMIENS - 34414993	6 098	159 846	50,00	48 733
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

5

05/10/2024 2:23

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales
(+ 50% du capital détenu par la société)

**MOREUIL MATERIAUX - Route de Thennes 80110 MOREUIL -
3776533400028**

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

SERGEANT - 449 rue de Verdun 80000 AMIENS - 344149935

[illegible]

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(4) Pour chacune des imputations et des entités, avec respectives à la société à un lien de participation, lorsque, si il y a lieu le rattachement national (notamment, par exemple),

(5) La valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par le règlementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne sont pas concernées par la présente directive.

(4) Les titres et participations étrangères

(5) Mentionner au pied du tableau la part

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SAS ETS PAU

10/2024 au 12/2024

Informations financières (5)

Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)	Brute	Nette
				Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)
				Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)
				Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

Année 2017 / 2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	2 948 526		257	2 948 269
Matières premières	66 080		12 196	53 884
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	118 312		41 607	76 705
TOTAL	3 132 918		54 060	3 078 858

ACTIF CIRCULANT

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	82 740		82 740
	Prêts (1) (2)	980		980
	Autres immobilisations financières	57 938		57 938
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	261 870	261 870	
	Autres créances clients	4 608 997	4 608 997	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	178 958	178 958	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	5 341	5 341	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	343 745	343 745	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	520 536	520 536	
	Charges constatées d'avance	62 999	62 999	
TOTAUX		6 124 103	5 982 445	141 658
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

Page 1 of 10

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	980
Créances clients et comptes rattachés	68 391
Autres créances	517 624
Disponibilités	69 053
TOTAL	656 048

CAPITAUX PROPRES

01	2024
----	------

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		885 819
Résultat de l'exercice précédent		1 221 385
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
	Total des prélèvements sur les réserves	
	TOTAL DES ORIGINES	2 107 204
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	621 385
Dividendes		600 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		885 819
	TOTAL DES AFFECTATIONS	2 107 204

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	406 855	209 806	197 049	
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	-54 078	-54 078		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		5 000	5 000		
Fournisseurs & comptes rattachés		4 470 148	4 470 148		
Personnel & comptes rattachés		339 966	339 966		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		254 268	254 268		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	103 217	103 217		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	31 006	31 006		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		496 113	496 113		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		52 563	52 563		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		6 105 058	5 908 009	197 049	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	190 529			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

[illegible]

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	146
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 605
Dettes fiscales et sociales	367 170
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	50 006
TOTAL DES CHARGES À PAYER	845 928

ENGAGEMENTS

00720001_00
d 1
0 0

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Les indemnités de fin de carrières sont gérées par un organisme extérieur. Le solde du contrat chez Axa est de 49 148 euros à la clôture.

Le montant des IFC calculés est de 209 389 euros selon la méthode suivante:

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Droits accumulés avec la projection salariale (progression de 1.5 %)
- Rotation lente
- Taux d'actualisation retenu 3.75 %

L'indemnité de départ à la retraite non couverte par le contrat est donc de 160 241 € à la clôture.

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	17 638	16 978
TOTAL	17 638	16 978

LES EFFECTIFS

Page 1

LES EFFECTIFS

	30/09/2025	30/09/2024
Personnel salarié :	41	38
Ingénieurs et cadres	1	1
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers	23	20
Etam	15	15
Apprenti	2	2